

Compostage au lycée Mezen d'Alençon

Le lycée n'utilise que des produits d'entretien Eco labélisés (Ecocert ou Ecolabel) et a mis en place un tri sélectif des déchets de cantine avec compostage.

En savoir plus

Plusieurs poubelles sont disposées en sortie de self permettant de trier :

- les viandes et poissons : pour le moment vers les déchets mais à terme peut-être vers le compost
- les emballages : aux déchets courants
- le pain : redonné à une association d'insertion



Les produits restants (principalement les fruits et les légumes), eux, se retrouvent alors dans une poubelle qui est déversée mécaniquement dans un composteur à l'aide d'un gerbeur. Ce qui permet de minimiser le port de charges pour les agents, le composteur étant plus proche du self que le lieu de stockage des poubelles ce qui permet de réduire la manutention. Cependant le brassage régulier du compost est réalisée à tour de rôle par les agents de l'équipe de maintenance. Les intérêts sont multiples : le lycée évite de jeter aux ordures ménagères des déchets courants (environ 2500 litres par an) faisant ainsi baisser sa taxe sur les ordures ménagères (environ 20%) ; d'autre part les déchets compostés sont ensuite donnés au lycée agricole de Sées qui peut réintroduire le compost dans ses champs.



Le lycée possède plusieurs conteneurs dont l'un contient des matières sèches (broyat) achetés dans une scierie.

